Parrainages, pouvoirs et politique (XVIe-XXIe siècles)

Paris, 13 juin 2024

Date limite de l'appel : 15 novembre 2023

Comité scientifique : Tamara González López, Université de La Corogne ; Vincent Gourdon, CNRS-Centre Roland Mousnier ; Julien Muet, Sorbonne Université-CRM ; Isabelle Robin, Sorbonne-Université-CRM.

Sous le régime de Vichy, se mit en place un système de parrainage organisé autour de la figure du maréchal Pétain. Il acceptait de devenir le parrain d'un enfant à condition qu'il soit issu d'une fratrie d'au moins quinze frères et sœurs encore en vie. Environ 1 800 enfants devinrent ses filleuls et tout autant se virent refuser cet honneur pour non-respect du critère théorique. Pour Pétain, l'acte de parrainer était réfléchi et permettait de récompenser les familles nombreuses, dans le cadre d'une politique familiale mettant l'accent sur la natalité. Le parrainage apparaît également comme un moyen politique destiné à renforcer des liens diplomatiques entre États : le 1er août 1691, Louis XIV parraina Aniaba, prince africain converti, trois siècles avant que Jacques Chirac, alors Premier ministre, ne parraine Yacine, la fille cadette d'Abdou Diouf, président du Sénégal de 1981 à 2000. Enfin le parrainage peut intervenir lors de célébrations nationales. À la suite de la prise de Minorque par la marine française en 1751, des couples furent dotés par la ville de La Rochelle et leurs enfants parrainés par la cité. Le fils de François Racine, maître taillandier, baptisé le 30 novembre 1752, fut ainsi nommé suivant la tradition avec les prénoms de son parrain, l'intendant de Blair, et de sa marraine, la ville : Louis La Rochelle. Ces quelques exemples, que l'on pourrait multiplier à l'envi, mettent ainsi en exergue l'utilisation politique que les pouvoirs en place eurent du parrainage à l'époque moderne et contemporaine, mais aussi la diversité des stratégies mises en œuvre.

Depuis la création en 2006 du réseau Patrinus, ses membres ont promu et développé des travaux sur les modèles de parrainage, les usages socio-relationnels de la parenté spirituelle et ses implications économiques dans les sociétés chrétiennes européennes et américaines, de la fin du Moyen Age au XXe siècle. À plusieurs reprises, ils ont pu montrer l'implication des pouvoirs aussi bien religieux que civils dans l'institution du parrainage. Monica Vasile l'a notée dans la Roumanie communiste quand les chefs des sections locales du Parti multipliaient les filleuls ; de même, Ofelia Rey Castelao et Rubén Castro Redondo ont rappelé qu'à Saint-Jacques de Compostelle au XIXe siècle, les archevêques mobilisaient prioritairement des membres des élites politiques conservatrices pour devenir parrains de confirmation lors de vastes célébrations destinées à contrecarrer les mouvements anticléricaux et socialistes. Pour faire suite à ces premières études, il a semblé important de mener une réflexion plus globale sur l'instrumentalisation politique du parrainage et d'accorder une attention plus soutenue à toutes les modalités de création et d'utilisation de ce lien par les pouvoirs, qu'ils soient municipaux ou curiaux, locaux ou nationaux, du XVIe au XXIe siècle.

La rencontre scientifique internationale qui aura lieu à Paris le 13 juin 2024 est destinée à répondre collectivement à ce questionnement inédit. Se limitant au parrainage de baptême dans les Églises catholique, protestantes et orthodoxes et aux baptêmes civils plus contemporains, elle se propose d'accueillir des communications analysant la manière dont les représentants des pouvoirs religieux (évêques, curés, religieux) et ceux des pouvoirs civils (souverains et princes, officiers, fonctionnaires ou élus selon les périodes et les lieux) investissent dans les réseaux de parrainage (et de compérage) pour construire des clientèles, établir des liens d'amitié ou renforcer des relations diplomatiques, ou bien développent une politique de parrainage visant à légitimer leur autorité ou à répondre à des enjeux sociaux ou démographiques.

L'accent sera mis sur la composition des réseaux, les stratégies déployées et leurs enjeux, leurs effets éventuels en termes de pouvoir pour le parent spirituel ou de bienfait pour les familles. Des propositions s'interrogeant sur la matérialité des parrainages à visée politique et la ritualité de leurs célébrations (espace et temporalité des cérémonies, spécificités liturgiques, procédures administratives, présence ou substitution des acteurs, circulations d'objets ou d'argents, etc.) seront bienvenues.

Calendrier et modalités pratiques :

Les propositions de communications (avec un titre, une présentation en 3000 signes maximum des questions et des sources mobilisées ainsi qu'un bref CV) devront parvenir en **français, anglais, italien, ou espagnol** aux organisateurs **avant le 15 novembre 2023**. Elles seront examinées et évaluées par les organisateurs du colloque, faisant fonction de comité scientifique. La sélection des communications sera indiquée aux proposants avant le 22 décembre 2023.

Les communications pendant le colloque pourront se faire en français, anglais, italien, espagnol et devront être accompagnées d'un diaporama dans une autre langue pour une meilleure compréhension générale.

Contacts:

Envoyez vos propositions à Tamara González López (tamara.gonzalez.lopez@udc.es), Vincent Gourdon (vincentgourdon@orange.fr), Julien Muet (julien.muet@sorbonne-universite.fr) et Isabelle Robin (isabelle.robin@sorbonne-universite.fr).

Bibliographie sommaire :

- Alfani Guido et Gourdon Vincent (éd.), Spiritual kinship in Europe, 1500-1900, Basingstoke, GB, Palgrave Macmillan, 2012, vol. 1/.
- Alfani Guido, Gourdon Vincent et Robin Isabelle (éd.), Le parrainage en Europe et en Amérique: pratiques de longue durée (XVI-XXI siècle), Bruxelles, Peter Lang, coll. « Histoire des mondes modernes », 2015, vol. 1/.
- De Franco Davide, « Le roi parrain : la parenté spirituelle à la cour de Savoie au XVIII^e siècle », *Histoire, économie* & société, 4-4, 2018, p. 53-68.
- Pascal Even, « La vertu récompensée : grand commerce et philanthropie à La Rochelle à la fin du XVIII^e siècle », Revue de la Saintonge et de l'Aunis, 2009, p. 57-72.
- Krischer André, « La ville parrain. Parrainages politiques dans le Saint-Empire moderne », in Falk Bretschneider et Christophe Duhamelle (éd.), Le Saint-Empire. Histoire sociale (XVIe-XVIIIe siècle), Paris, Maison des sciences de l'homme, 2018, p. 37-52.
- Robert Charles, Les filleuls des États de Bretagne : baptême du dernier filleul des États de Bretagne dans l'église Saint-Germain de Rennes, Rennes, Marie Simon, 1896.